



Dix ans après les fusions, un nouveau cadre pour la conservation du patrimoine à Montréal

Colloque annuel du Conseil du patrimoine de Montréal
15 juin 2012 – Atrium de l'édifice Gaston-Miron, 1210 rue Sherbrooke est

Programme final

Inscription	8h30
Introduction et mots de bienvenue	9h
Partie 1. L'énoncé d'intérêt patrimonial	
Application au cas du parc La Fontaine	
Présentation de la démarche	9h15
Élaine Gauthier, conseillère en aménagement	
Jean Laberge, architecte	
Direction de la culture et du patrimoine, Ville de Montréal	
Présentation d'une documentation de base	9h30
Daniel Lauzon, architecte paysagiste	
Direction des grands parcs et du verdissement, Ville de Montréal	
Visite du parc La Fontaine	10h
Plénière : discussion sur les valeurs patrimoniales	11h
Animatrice : Anita Ramacieri	
Dîner sur place	12h30
Études de cas :	
Réhabilitation de trois résidences	13h30
Meriem Aktouche, conseillère en aménagement	
Rafik Salama, conseiller en planification	
Arrondissement de Saint-Laurent	
Mise en valeur de l'Institution des sourds-muets au sein d'un projet résidentiel	
Marc-André Hernandez, conseiller en aménagement	
Arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	
Partie 2. La Loi sur le patrimoine culturel : nouveautés, changements et impacts	14h15
Mathieu Payette-Hamelin, conseiller en développement culturel	
Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine,	
Direction de Montréal	
Jennifer Ouellet, conseillère en aménagement	
Direction de la culture et du patrimoine, Ville de Montréal	
Partie 3. Le CPM dix ans après sa création : bilan et prospective	15h
Marie Lessard, présidente	
Mot de la fin	16h